

## Modul'up compact habitat

**forbo**

FLOORING SYSTEMS



**U3 P3 E2/3 C2**



### Descriptif type



#### Revêtement de sol PVC compact en pose non collée en lés de 2 m

Fourniture et mise en œuvre d'un système Modul'up compact habitat comprenant un revêtement de sol PVC compact bénéficiant d'un Double Système de Stabilisation (D3S Core) et d'une bande de jonction simple face **Modul'up (réf 792)**, en lés de 2 m de large, avec une efficacité acoustique aux bruits de choc déclarée  $\Delta Lw = 4 \text{ dB}$  et un poinçonnement rémanent de **0,02 mm**.

Le produit sera posé en pose libre, sans colle et non maintenu en périphérie, avec uniquement une bande de jonction aux joints et aux seuils de portes.

Ce système sera apte à l'emploi dans tous les locaux au plus classés U3 P3 E2/3 C2 **validé par un Avis Technique** de type Modul'up Compact habitat.

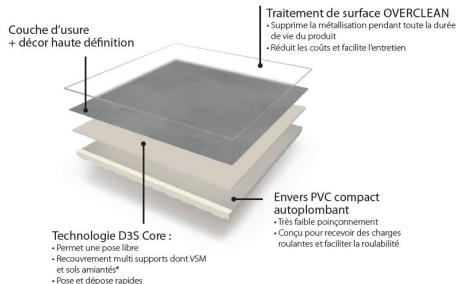
Conçu et fabriqué en France à partir de matières premières garanties sans phtalate, il devra être constitué d'une **couche d'usure de 0,63 mm** et d'une **épaisseur de 2 mm** sans charge minérale, **groupe T**.

Son envers **PVC compact auto-plombant 100 % PVC**, sera adaptée en recouvrement de multi-supports dont Vinyle Sur Mousse et sols amiantés<sup>(1)</sup>, avec une **stabilité dimensionnelle de < 0,05 %**.

Il bénéficiera impérativement d'une **garantie de 10 ans** et pourra obtenir une extension **jusqu'à 6 ans supplémentaires** (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant<sup>(2)</sup>).

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme Tournesol<sup>(3)</sup>.

#### Découvrir l'ensemble de la gamme coloristique



### Mode de pose et entretien

#### Mode de pose :

##### Pose libre :

Mise en œuvre suivant préconisation du fabricant et supports dans le respect du DTU 53.12. Revêtement de sol posé libre, non maintenu en périphérie, dans les locaux à usage d'habitation. Un maintien à l'aide d'une bande de jonction simple face au joint des lés et seuil de porte est nécessaire notamment afin de réaliser aisément un traitement à froid des joints. Selon la nature ou la destination du local il est nécessaire de réaliser des travaux d'étanchéité en rive et traitement à froid ou à chaud aux joints. L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : Traitement des joints à froid ou à chaud - plinthes – formes d'appui en cas de remontées en plinthes.

#### Nettoyage et entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant. La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.



(1) Dans le respect de la réglementation en vigueur

(2) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur [www.forbo-flooring.fr](http://www.forbo-flooring.fr)).

(3) Linoleum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante.

(4) Valable sur support incombustible A1fl ou A2fl, testé en pose libre / Satisfait à la réglementation M3



### Caractéristiques techniques

|   |   |
|---|---|
| Dénomination commerciale                        | <b>Modul'up compact habitat</b>                             |
| Avis Technique / DTA                            | <b>N°12/20-1794_V2</b>                                      |
| Apte à l'emploi dans les locaux au plus classés | <b>U3 P3 E2/3 C2</b>  |
| Épaisseur totale                                | <b>2 mm</b>   |
| Couche d'usure                                  | <b>0,63 mm</b>  |
| Masse surfacique                                | <b>2 600 g/m² (-10 % / +13 %)</b>                           |
| Groupe d'abrasion                               | <b>T</b>  |
| Poinçonnement rémanent                          | <b>0,2mm</b> (exigence de la norme $\leq 0,10 \text{ mm}$ ) |
| Réaction au feu                                 | <b>Bfl-s1<sup>(4)</sup> - n°2017/128-1(CRET)</b>            |
| Classification - NF EN ISO 10582                | <b>23 – 33 – 42</b>   |

## Modul'up compact habitat



FLOORING SYSTEMS



**U3 P3 E2/3 C2**



### Descriptif type



#### Revêtement de sol PVC compact en pose non collée en lés de 2 m

Fourniture et mise en œuvre d'un système Modul'up compact habitat comprenant un revêtement de sol PVC compact bénéficiant d'un Double Système de Stabilisation (D3S Core) et d'**une bande de jonction simple face Modul'up (réf 792)**, en lés de 2 m de large, avec une efficacité acoustique aux bruits de choc déclarée **ΔLw = 4 dB** et un poinçonnemment rémanent de **0,02 mm**. Le produit sera posé en pose libre, sans colle et non maintenu en périphérie, avec uniquement une bande de jonction aux joints et aux seuils de portes.

Ce système sera apte à l'emploi dans tous les locaux au plus classés U3 P3 E2/3 C2 **validé par un Avis Technique** de type Modul'up Compact habitat.

Conçu et fabriqué en France à partir de matières premières garanties sans phthalate, il devra être constitué d'une **couche d'usure de 0,63 mm** et d'une **épaisseur de 2 mm** sans charge minérale, **groupe T**. Son envers **PVC compact auto-plombant 100 % PVC**, sera adaptée en recouvrement de multi-supports dont Vinyle Sur Mousse et sols amiante(s<sup>(1)</sup>), avec une **stabilité dimensionnelle de < 0,05 %**.

Il bénéficiera impérativement d'une **garantie de 10 ans** et pourra obtenir une extension **jusqu'à 6 ans supplémentaires** (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propriété Coral ou Nuway du fabricant<sup>(2)</sup>).

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme Tournesol<sup>(3)</sup>.

### Fabrication



#### Indicateur réchauffement climatique

Modul'up compact a fait l'objet d'**une Analyse de Cycle de Vie** et dispose d'une **FDES** conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A& et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur **INIES**

Indicateur Réchauffement climatique = **13.5 kg CO2 eq/m²** sur tout le cycle de vie du produits pour une durée de vie de 25 ans.



(1) Dans le respect de la réglementation en vigueur et après l'envoi du modèle de mode opératoire pour avis aux services compétents.

(2) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propriété Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur [www.forbo-flooring.fr](http://www.forbo-flooring.fr)).

(3) Linoleum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante.

### Qualité de vie intérieure et bien-être

Qualité de l'air intérieur : Conforme à la classe A+ de l'étiquetage réglementaire français



Emissions de TVOC à 28 jrs : < 30 µg/m³

Réduction du bruit d'impact : 4 dB

LRV jusqu'à 50 %

### Recyclage

Les chutes de pose peuvent être recyclées via notre programme Tournesol (hors cadre amiante). En fin de vie, Modul'up compact habitat peut être également recyclé uniquement s'il a été posé hors cadre amiante via notre programme Tournesol.

[Découvrez notre engagement en faveur de l'environnement](#)